



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

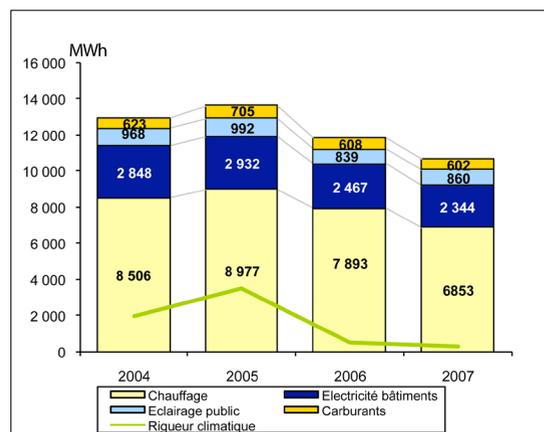
Les réalisations phares de l'année



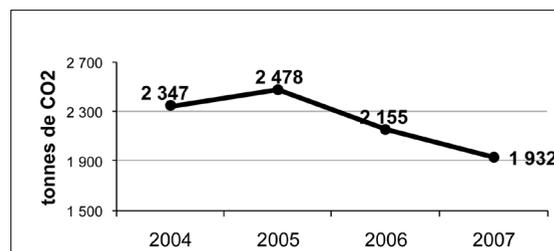
- installation de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire des logements de la gendarmerie
- amélioration thermique des bâtiments communaux : isolation par l'extérieur de l'école élémentaire Iles de mars, remplacement des menuiseries du gymnase des 2 Ponts, remplacement de menuiseries et isolation du vide sanitaire du centre social Jean Moulin
- réalisation de diagnostics énergétique : deux groupes scolaires, l'école du Bourg et Hôtel de Ville

Le patrimoine communal

Évolution des consommations



Évolution des émissions de CO₂



Evolution 2004-2007 : -18 %

Pont de Claix

Engagement dans le Plan Climat Local : 2005

595 agents

11 695 habitants

Elu référent : Mr Ali YAHIAOUI

Contact : didier.andrieu@ville-pontdeclaix.fr



Objectif facteur 4 : diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 sur l'agglomération grenobloise

Organisation et moyens

Le groupe de pilotage n'a pas été reconstitué, c'est le service Développement Durable qui assure la transversalité.

Engagements, décisions pour 2009

► amélioration thermique des bâtiments communaux suite aux diagnostics de 2008 : remplacement des menuiseries et isolation du vide sanitaire du groupe scolaire Villancourt, isolation de la toiture et équilibrage du réseau de chauffage de l'Hôtel de Ville, isolation des combles et façades, séparation du circuit de chauffage école-logement et équilibrage du réseau de chauffage à l'école du Bourg

► diagnostics énergétiques de bâtiments communaux à définir (60 000 euros prévus)

► étude de faisabilité solaire pour le centre aquatique Flotibulle

► étude de faisabilité chaufferie bois pour alimenter plusieurs bâtiments communaux ainsi que des logements

► mise en œuvre du Plan de Déplacement Administration

► mise en place de permanences d'un conseiller énergie de l'ALE à la Maison de l'Habitant (lors des permanences des bailleurs sociaux)

► organisation de la semaine du Développement Durable : expositions, conférence, visites...

Quelques conseils de l'ALE. Faire évoluer le Plan d'Actions

► définir des objectifs de performance énergétique pour la réhabilitation et la construction des bâtiments communaux (BBC pour les nouvelles constructions)

► développer le recours aux énergies renouvelables sur les bâtiments communaux

► intégrer la végétalisation comme moyen d'adaptation au changement climatique

► sensibiliser l'ensemble des agents

► mettre en place une politique de gestion des achats et de la commande publique plus « durable »

Le territoire. Emissions de CO₂ par secteur sur la commune

